



Interpellation de Jean-Paul TASSET Conseiller Communal MR pour Liège à M. le Bourgmestre Willy DEMEYER sur l'annonce de la mise en circulation locale et en zone 30 des quais de la Dérivation

Monsieur le Bourgmestre,

Avec le ministre HENRY, vous venez d'annoncer la mise en zone 30 et en circulation locale pour les camions des quais de la Dérivation. C'est une excellente nouvelle pour les habitants des quais, qui retrouvent l'espoir d'une circulation apaisée sous leurs fenêtres.

Cela évitera aussi de nombreux accidents, je vous rappelle les deux derniers qui sont survenus le WE des 13 et 14 juin au carrefour du pont de Huy et du quai de la Boverie.

Sur les réseaux sociaux, nombreux sont ceux qui parlent d'un effet d'annonce puisque la mise en circulation locale pour les camions est déjà en vigueur **depuis 20 ans** (ouverture du tunnel sous Cointe), sans que cela donne le moindre résultat concret. Comme on dit à Liège, si ça marchait avou une plaque sur un poteau, ça se saurait...

Vous comptez sur les services de Mme la Ministre De Bue pour assurer le contrôle effectif des mesures envisagées et souhaitez des radars tronçons sur les secteurs concernés par ces zones 30. Voilà pour le contrôle de vitesse. Cela ne fera pas nécessairement moins de camions mais des camions plus lents... Pour une mobilité apaisée sur les quais, il faut faire appel aussi à d'autres dispositifs.

Voici donc mes questions

- Les radars tronçons demandés seront ils installés sur les seuls quais de la Dérivation ? S'agit-il de contrôler le trafic dans les deux sens ? Pensez-vous aussi au secteur Sclessin-Val Benoit de la N617 par exemple ?
- Pourriez-vous demander un contrôle radar au carrefour BOVERIE/pont de Huy, très accidentogène ?
- Pour le reste des zones 30 que la Ville de Liège généralise, que prévoyez-vous pour les faire respecter ? Radar ? Police ? Sas ? Arbres ? Les solutions sont multiples mais il convient de les mettre en œuvre.